

Seuls les gouvernements ne changent pas aussi vite. Et encore davantage les bons gouvernements. Je crois que le choc du futur est le choc du présent—et je n'emploie pas ce mot dans le sens hydro-électrique. Il pèse constamment sur nous. C'est cette évolution qui nous inquiète et elle se reflète dans le courrier que nous recevons de nos commettants, surtout les plus âgés. A mon avis, ceux qui sont le plus en mesure de s'adapter au changement sont les jeunes dont nous nous occupons présentement.

Je conviens que nous avons la grande responsabilité d'extrapoler le plus possible, d'écouter l'auteur Toffler et ses propos dans «Le choc du futur» et de tenter de ne pas avoir tout à fait raison. Mieux vaut se tromper en planifiant mal que de ne pas planifier du tout. Mieux vaut commettre des erreurs en essayant de progresser que de se contenter de statu quo.

On semble avoir oublié, monsieur l'Orateur, que la jeunesse fait partie de la société et que plusieurs choses ont été faites pour stimuler l'économie. Notre croissance économique a été fort remarquable, nos exportations ont atteint un chiffre record. Après un fléchissement temporaire le mois dernier, le commerce s'accélère de nouveau, ce qui consolide notre dollar à des niveaux presque embarrassants. Plus d'emplois ont été créés qu'à aucune autre époque de notre histoire—plus en réalité que dans l'ensemble des pays du Marché commun européen dont la population est 12 à 16 fois plus élevée que la nôtre.

Cela naturellement n'excuse pas le haut niveau du chômage, mais des programmes de stimulants sont employés à cet égard. Ainsi, il y a les programmes PATI du ministère de l'Industrie et du Commerce et IRDIA pour la recherche et le développement. La Banque d'expansion industrielle répond à un besoin—et je crois qu'elle pourrait faire encore davantage si nous étendions son mandat—mais déjà un demi-milliard de dollars doivent servir à des prêts au secteur privé. Puis il y a le programme d'aide générale de transition qui dispose de 60 millions de dollars.

Je voudrais également souligner l'utilisation des dégrèvements fiscaux. Il ne faut pas oublier que les allègements fiscaux, notamment pour venir en aide aux économiquement faibles, ainsi que les prestations d'assurance-chômage et de bien-être social sont destinés à ceux qui en ont le plus besoin. Cela constitue pour eux un revenu dont ils peuvent disposer en premier lieu pour se nourrir, se vêtir et se loger. Ces montants sont infusés dans l'économie et stimulent l'activité tout entière. C'est, à mon avis, le meilleur tonique. Ce n'est pas un cadeau qu'on fait, car on récupère cet argent immédiatement. La rapidité avec laquelle l'argent ainsi dépensé circule, est évidemment importante aussi. Un plus grand nombre de gens accèdent au groupe des revenus moyens ou plus que moyens et nous pouvons donc nous plaindre à meilleur droit de nos impôts.

Le récent budget qui affecte plus de fonds à nos citoyens âgés, ce qui est une initiative à laquelle nous applaudissons tous, procure à son tour un stimulant à notre secteur manufacturier. J'en ai vu des exemples dans ma propre circonscription aussi bien que dans tout le pays et il est étonnant de voir ce qui en est résulté. Je me rappelle que lorsqu'en 1952 on a adopté des mesures permettant un amortissement rapide des immobilisations, notre économie a fait un bond inégalé jusque-là, bien que d'autres facteurs y aient, bien sûr, contribué, comme il y en a d'autres qui y contribuent aujourd'hui.

Les chômeurs, surtout les jeunes du pays, sont ceux qui nous préoccupent actuellement. Il y a quelques mois,

monsieur l'Orateur, j'ai fait une enquête dans ma circonscription. Je ne prétends pas qu'elle revêtait un caractère scientifique, et c'est pourquoi je n'en ai pas publié les résultats. Elle m'a cependant servi de repère pour savoir ce que pensaient mes commettants du chômage, et, plus précisément, chez les jeunes surtout que je recevais à ce moment-là des plaintes me disant qu'il était impossible de trouver des travailleurs pour combler les postes vacants.

Ce sont pour la plupart des jeunes dont l'âge ne dépassait pas 24 ans, qui ont répondu à mon questionnaire. Ils sortaient de l'école et n'avaient jamais travaillé ou bien avaient travaillé sporadiquement. Je pense que c'est tragique, mais il faut admettre que cet état de choses existe dans notre société. Je ne crois pas que nous devrions indûment nous tourmenter, car ce groupe est celui qui présente le plus de souplesse. Je conviens, cependant, que c'est un problème qu'il faut aborder.

Ensuite le groupe le plus important dont j'ai reçu une réponse est celui des femmes mariées. Le groupe tragique, mentionné précédemment par le député de Davenport (M. Caccia), est celui des hommes de plus de 45 ans. Ce sont ceux qui méritent le plus d'attention car il s'agit d'hommes victimes du principe de Peter pendant la relance économique qui a suivi la guerre. Il est possible qu'ils aient occupé des emplois excédant leurs capacités et aient été les premières victimes des réductions de personnel. Peut-être cela devait-il se produire; peut-être étaient-ils compétents à un certain niveau mais ont trouvé des postes à des niveaux supérieurs. Cela n'a rien de honteux. Mais le fait demeure qu'ils rencontreront d'énormes difficultés à revenir sur le marché du travail. J'aimerais qu'on accorde une attention prioritaire à ce groupe. Cependant ce n'est pas l'objectif du débat d'aujourd'hui.

Incidemment, je crois que c'est le député de Wellington qui a fait mention des Centres de la main-d'œuvre. Selon l'étude que j'ai évoquée, je n'ai noté aucune plainte dans les centaines de réponses que j'ai reçues au sujet des Centres de la main-d'œuvre ou de l'attention qu'y reçoivent les requérants. Il est intéressant de noter que 15 p. 100 de ceux qui ont répondu au sondage disposent d'emplois vacants qu'ils ne peuvent combler. Les solutions ne correspondent pas aux problèmes. C'est partiellement la position adoptée par le député de Wellington.

Je suis heureux que ce sujet ait été soulevé bien que je disconviens des prémisses de la motion. Je crois que, soudainement, le public commence à écouter ce qui se dit de ce côté-ci de la Chambre—peut-être pas ce qui se dit à la Chambre proprement dite mais à l'extérieur également. On s'en est servi pour expliquer le taux élevé de chômage. Nous le comprenons, mais personne ne doit dormir tranquille aussi longtemps qu'il ne sera pas maté. Il faut toutefois admettre que, face aux modifications profondes que subit la société, nous abordons différemment le problème au moyen de programmes tels que Perspectives-Jeunesse et celui des initiatives locales.

• (1750)

Notre société vit cependant dans un contexte post-industriel, dans une ère technologique, où l'on produit plus avec moins de main-d'œuvre. Notre économie doit s'adapter à cette réalité. Quand je parle du chômage causé par cette époque de changement, je ne songe pas au chômage irréductible, et je ne prétends pas que ce soit la cause de tout le chômage. La réduction de la semaine de travail à quatre jours prolongera les loisirs qui ne sont pas nécessairement synonymes de temps perdu.